

Options d'atténuation proposées par Unifor - Aéroplan

le 19 janvier 2021

OPTIONS DE RETRAITE/DÉPART

- Programme de départ volontaire (avec options de raccordement)
- Prendre sa retraite sans pénalité si dans un délai d'un an après la pension non réduite
- Réduire le préavis de 3 mois si l'employé choisit de prendre sa retraite
- Laissez-passer de voyage de 15 ans - c3/y10
- 4 laissez-passer pour chaque année de service accompli pour les personnes ayant moins de 15 ans de temps de service
- Offre anticipée des avantages de voyage prévus après 25 ans de temps de service
- AE-PSC avec complément, c'est-à-dire 75 %
- Utilisation de l'article 10.13

CHANGEMENT DE STATUT/HEURES RÉDUITES

- Temps partiel temporaire jusqu'à la fin de la crise
- Programme de travail partagé
- Heure de semaine réduite (32 heures) avec supplément de l'AE
- Travail partagé: 2 employés partagent un poste à temps plein
- Semaine de travail réduite: 32, 35, 36 heures
- Activer la liste de transfert pour les échanges de statut réciproque (temps partiel voulant du temps plein)

CONGÉS/MISES À PIED

- Congés sans solde (conserver l'ancienneté, le service, les laissez-passer et les avantages, avec possibilité de rachat de la pension)
- Programme de la SSUC volontaire par ancienneté
- Demandes de temps réduit pré-planifiées

AUTRES

- Programme d'achat de vacances - possibilité de prendre une ou deux semaines en 2021, même dans les 6 premiers mois de l'année
- Prolonger au-delà de 12 mois la capacité à payer les avantages en cas de mise à pied

